



Sainte-Martine
Entre terres et rivières



Uniag
Coopérative

Communiqué

Pour diffusion immédiate

PARTENARIAT NOVATEUR : LA MUNICIPALITÉ ET UNIAG COOPÉRATIVE S'ALLIENT POUR OFFRIR UN PARC À CHIENS AUX CITOYENS

Sainte-Martine, le 8 juillet 2021 – La Municipalité de Sainte-Martine est fière d'annoncer, en collaboration avec le BMR d'Uniag Coopérative, la signature d'une entente permettant l'implantation d'un futur parc à chiens sur la propriété d'Uniag Coopérative située au 195, rue Sainte-Marie. L'aménagement et l'installation des matériaux pourront débuter dans les prochaines semaines sur le terrain prêté gratuitement par la coopérative.

UNE DEMANDE CITOYENNE

Rappelons que le conseil municipal avait annoncé lors de l'adoption du budget 2021 à l'automne 2020 le projet d'implantation d'un parc à chiens sur le territoire. Cette volonté avait découlé de demandes de plus en plus requérantes de citoyens et citoyennes propriétaires de chiens qui souhaitaient bénéficier d'un endroit leur permettant de laisser leurs animaux de compagnie en liberté en toute sécurité. Dès le début de l'année, la directrice du Service des loisirs, du sport de la culture et de la vie communautaire a interpellé les propriétaires de chiens afin de former un comité citoyen. Les rencontres ont permis de cerner les besoins précis et spécifier certains emplacements intéressants pour le futur aménagement. « Il était très important pour nous que les citoyens interpellés par le projet soient consultés et impliqués dans les développements dès le départ. Ces amoureux des chiens pourront ensuite contribuer à dynamiser le parc au fil du temps » mentionne la mairesse, Maude Laberge. Après avoir reçu les suggestions de lieux d'implantation soumis par le comité, le conseil municipal et l'administration municipale ont souhaité privilégier un terrain dans le secteur de la rue des Copains, un endroit central et à proximité de la piste cyclable qui pourrait permettre à un grand nombre de propriétaires de chiens de s'y rendre à pied.

UN GÉNÉREUX PRÊT

Une des possibilités consistait à approcher Uniag Coopérative afin d'utiliser une partie du terrain situé à l'arrière de la quincaillerie. Les membres du conseil d'administration de la coopérative ont rapidement répondu à la demande et ont proposé à la Municipalité une entente consistant à louer tout à fait gratuitement une partie de lot d'une superficie de 5 550 mètres carrés située en bordure de la rue de la Gare. « Il s'agissait pour nous d'une belle opportunité de redonner à la communauté de Sainte-Martine et cette initiative est parfaitement alignée avec notre raison d'être, en tant que coopérative. », mentionne Jean-Sébastien Leblanc, directeur général chez Uniag Coopérative. Le prêt s'échelonnera sur une période de cinq ans et sera reconduit automatiquement pour cinq ans supplémentaires si les deux parties le souhaitent. « Il s'agit d'un autre partenariat novateur peu coûteux si on compare à des parcs similaires, en plus de rendre le projet encore plus collaboratif et à l'image de Sainte-Martine, soit une communauté unie », s'enthousiasme Maude Laberge. Grâce à la générosité d'Uniag Coopérative, l'installation des clôtures, du mobilier urbain, des abreuvoirs et de l'éclairage nécessaires à l'aménagement du parc pourra avoir lieu dans les prochaines semaines.

- 30 -

Source :
Audrey Caza
Responsable des communications
communication@sainte-martine.ca
450 427-3050, poste 241